

Lettre d'Emilio Colombo à José Corrêa de Oliveira sur la demande d'ouverture de négociations entre le Portugal et la CEE (19 décembre 1962)

Légende: Par lettre datée du 19 décembre 1962, Emilio Colombo, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, informe le ministre d'État du gouvernement portugais José Gonçalo Corrêa de Oliveira de la décision du Conseil d'entendre son gouvernement sur la demande d'ouverture de négociations avec la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Fonds CEE et CEEA, CM2. CM2 1963. Pièces concernant les relations de la CEE avec le Portugal, CM2/1963-986.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_d_emilio_colombo_a_jose_correa_de_oliveira_sur_la_demande_d_ouverture_de_negociations_entre_le_portugal_et_la_cee_19_decembre_1962-fr-cc54b5b4-b06b-4e75-b1ff-4a9123725d35.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre d'Emilio Colombo à José Corrêa de Oliveira sur la demande d'ouverture de négociations entre le Portugal et la CEE (19 décembre 1962)

A son Excellence,
Le Président du Conseil,
Ministre d'Etat du Gouvernement Portugais
José Gonçalo CORREA de OLIVEIRA
LISBONNE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil de la Communauté Economique Européenne, lors de sa session des 3, 4 et 5 décembre 1962, est convenu de donner au Gouvernement portugais l'occasion d'être entendu par la Communauté.

Une telle audition, qui ne revêtira pas le caractère d'une ouverture de négociations, donnera la possibilité aux Etats membres et à la Commission d'être plus amplement informés des problèmes que pose la demande présentée par votre Gouvernement, afin de permettre au Conseil de prendre position ultérieurement sur celle-ci.

Je suis chargé par le Conseil de vous proposer que cette réunion ait lieu à l'occasion de la session du Conseil des 11 et 12 février 1963. Des contacts seront pris avec la mission de votre pays auprès de la Communauté Economique Européenne pour fixer, d'un commun accord, la date précise de la réunion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

COLOMBO.